

Note 21-23

Permanence BC

Veillez prendre note qu'une soirée de permanence BC se tiendra le **mercredi 5 mai prochain**, et ce, jusqu'à **19 h**.

Veillez prendre rendez-vous avec votre conseillère pédagogique si vous désirez venir chercher des livres dans notre centre de documentation.

N. B. Des mesures sont prises, en vue de la situation actuelle, pour assurer votre sécurité.

Au plaisir de vous rencontrer!

L'équipe BC



Bulletin – COVID-19 avril 2021

Vous trouverez le bulletin COVID-19 du 22 avril 2021. Ce bulletin touchera les points suivants :

- Vaccination prioritaire partout au Québec
- Vaccination des RSE et utilisation des dix (10) jours de fermeture pour une raison liée à la COVID-19
- Maintien des évaluations de la qualité éducative
- Visite de conformité des BC dans les zones où des mesures spéciales d'urgence ont été décrétées
- Récupération des masques MC9501 – précision pour le milieu familial
- Consignes sur le port du masque médical en milieu de travail

Bonne lecture !

Martin Demers, directeur général

Récupération de masque MC9501 (Boîte verte et blanche)

Comme mentionné dans le bulletin Covid du 19 avril, nous allons récupérer les boîtes de masques MC9501.

Il y aura une grosse boîte au casier RSE pour remettre ces boîtes de masques non conformes. Vous aurez jusqu'au 31 mai pour nous remettre ces boîtes pour que nous puissions les acheminer à qui de droit.

Karine Guillemette, conseillère pédagogique

Précision sur les journées de fermeture Covid et/ou imprévues

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

Si vous devez fermer votre service de garde selon les recommandations de la Santé publique en lien avec la Covid, vous avez droit à **10 jours de F COVID subventionnés**.

Si la fermeture se poursuit au-delà de ces 10 jours, vous devez inscrire **F COVID**, **mais vous ne devez pas réclamer de subvention**.

Pour ces journées, il est important de se baser sur ce qui est inscrit à votre entente de service pour réclamer ou non la contribution parentale.

Pour celles qui utilisent l'entente proposée par Vire-Crêpe, à **l'article 6**, il est inscrit :

Article 6. Fermeture imprévue du service éducatif

- 6.1** Si pour des raisons indépendantes de sa volonté, la RSE doit fermer le service éducatif, le Parent en sera avisé le plus rapidement possible. Si la fermeture se produit après que l'Enfant a été confié à la RSE, le Parent doit venir chercher l'Enfant à l'endroit désigné par la RSE.
- 6.2** Le Parent doit alors déboursier la contribution réduite pour le premier jour de fermeture imprévue.

Pour éviter de mauvaises ententes entre vos parents utilisateurs et vous, assurez-vous de bien appliquer l'entente en cours. En cas de doutes, n'hésitez pas à nous poser des questions.

Merci de votre attention.

Sarah Bergeron, conseillère à la réglementation

Dossier éducatif et portrait périodique / pédagogie

La semaine dernière (note 21-22), vous avez reçu deux capsules réglementaires au sujet du **dossier éducatif de l'enfant (DEE)** et du **portrait périodique (PP)**. Cette semaine, nous vous présentons un autre aspect relié davantage à la pédagogie.

Nous vous proposons comme lecture, le guide et les outils accompagnant les modèles du DEE et du PP proposé par le Ministère.

Afin d'en faciliter la lecture, vous trouverez plus bas **les liens de ces documents, que nous jugeons très intéressants**, qui répondront à plusieurs de vos questions.

Bonne lecture!

Suzie et Karine, conseillères pédagogiques



- 1) Ce guide vous permettra de mieux comprendre les objectifs et les principes reliés la rédaction du PP. Aussi, des informations diverses soutenant la rédaction du PP y sont présentées, vous y trouverez donc plusieurs réponses à vos questions.

Guide de réalisation du dossier éducatif de l'enfant :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/MFA-705-DEESGEE-301-Guide-realisation.pdf>

- 2) Dans ce document vous trouverez, entre autres, des informations et un outil pour vous assurer que vos PP contiennent des observations dans les 4 domaines du développement global. De plus, si vous vous questionnez sur la façon de décrire objectivement vos observations, vous y trouverez des réponses et des exemples.

Pratique à privilégier et éléments à considérer lors de la rédaction du portrait périodique :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/outil-1-pratiques-privilegier-redaction.pdf>

Et des liens pour des référentiels du développement, dont :

https://www.editions-chu-sainte-justine.org/media/livre/document/253_Tableau_syntheIse_Dev_06ans.pdf

- 3) Ce petit document de cinq pages vous permettra de vous assurer que vos observations reflètent bien la réalité observée.

Autoquestionnement servant à identifier les biais lors des étapes menant à la rédaction des portraits périodiques :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/outil-2-grille-verification.pdf>

- 4) Ce document vous permettra de prendre connaissance de plusieurs exemples de formulations, soit à privilégier, soit à éviter, c'est vraiment intéressant et facile à lire.

Structuration des commentaires :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/outil-3-structuration-commentaires.pdf>

- 5) Vous voulez un outil simple et efficace pour vous guider dans la formulation de vos observations? Le voici, en 5 petites étapes à réaliser.

Grille de vérification des commentaires :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/outil-4-grille-verification.pdf>

Rappel : Dans la note 20-78 et la note 20-82, acheminés en octobre 2020, nous vous avons fait parvenir un modèle de PP proposé par le BC Vire-Crêpe, ainsi que diverses informations afin de vous soutenir dans la rédaction de votre premier PP. Vous pouvez encore vous y référer, si nécessaire.

*Le modèle du PP proposé par Vire-Crêpe vous a de nouveau été transmis avec la note de la semaine dernière, soit la note 21-22.

N'oubliez pas que toute l'équipe du BC est là pour vous soutenir, et répondre à vos questions.

Suzie et Karine, conseillères pédagogiques